

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du cégep Édouard-Montpetit tenue le 29 octobre 2025, à 17 h 30, par visioconférence.**

**Sont présent(e)s :**

Hélène Bailleu, membre d'office et directrice générale du Cégep  
Marie-Ève Baron, membre du personnel enseignant  
Chantal Bélanger, diplômée secteur technique, cégep Édouard-Montpetit  
Josée P. Carbonneau, parent de personne étudiante  
Raymond Lagacé, secteur socio-économique  
Manon Lapierre, personnel de soutien  
Benoit Lecours, diplômé secteur technique, ÉNA  
Nathalie Lelièvre, parent de personne étudiante  
Patrick Monarque, secteur entreprises  
Janick Morin, membre du personnel enseignant  
Ali Pigeon-Rivard, personne étudiante du secteur préuniversitaire, cégep Édouard-Montpetit  
Emmanuelle Roy, membre d'office et directrice des études du Cégep  
Julie Tougas Ouellette, membre du personnel professionnel non enseignant

**Sont absent(e)s :**

Isabelle Desrochers-Galipeau, secteur universitaire  
Billy Green, personne étudiante du secteur technique, cégep Édouard-Montpetit  
Frédéric Lefebvre, diplômé du secteur préuniversitaire  
Josée Lepitre, secteur des centres de services scolaires  
Julie Loslier, secteur socio-économique  
Edouard Spriet, secteur activités entreprises

**Sont invité(e)s :**

Mélanie Chaussé, directrice du développement institutionnel et secrétaire générale  
Claudine Ellyson, directrice de la formation continue et des services aux entreprises

Benoit Lecours, président du conseil d'administration, préside l'assemblée. Mélanie Chaussé, agit comme secrétaire d'assemblée. Le quorum est constaté et la réunion débute à 17 h 32.

## 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

| Projet d'ordre du jour                                                                                                                                                                | Points      |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| 1. Adoption de l'ordre du jour<br><a href="#">Présenté par : Président</a>                                                                                                            | Décision    |
| 2. Autorisation du dépôt d'une demande de financement auprès du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration<br><a href="#">Présenté par : Claudine Ellyson</a> | Décision    |
| 3. Modification du signataire – Autorisation concernant l'acquisition d'un terrain (résolution #21-CA-21)<br><a href="#">Présenté par : Mélanie Chaussé</a>                           | Décision    |
| 4. Dépôt et adoption du Calendrier des instances 2025-2026 modifié<br><a href="#">Présenté par : Mélanie Chaussé</a>                                                                  | Décision    |
| 5. Date de la prochaine séance                                                                                                                                                        | Information |
| 6. Levée de la séance                                                                                                                                                                 | Décision    |

## 25-CA-073 PROPOSITION

**ATTENDU** la recommandation de la Direction générale;

**Julie Tougas Ouellette, appuyée par Marie-Ève Baron, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du 29 octobre 2025 tel que déposé.**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

## 2. AUTORISATION DU DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION

Le secteur de l'aéronautique vit une pénurie de main-d'œuvre sans précédent depuis la fin de la pandémie. Parmi les profils recherchés, les techniciens en systèmes avioniques sont en grande demande et jouent un rôle essentiel dans les opérations des diverses entreprises du secteur de l'aéronautique. Les entreprises québécoises étant à la recherche de diverses solutions, elles recrutent des employés qualifiés à l'étranger. Cependant, une personne étrangère, souhaitant exercer le métier de technicien en systèmes avioniques d'aéronefs, licenciés, doit entreprendre une démarche complexe auprès de Transport Canada aviation civile (TCAC) dans le but d'obtenir une licence lui permettant d'exercer son métier au Canada. Cette démarche comprend la préparation d'un dossier de candidature qui doit être soumis à une analyse des écarts de qualification, et, de laquelle résultera une prescription de formations manquante. Une fois les formations prescrites complétées auprès d'un organisme de formation reconnue par TCAC, le candidat pourra être admis aux examens et obtenir une licence à la suite de la

réussite de ces derniers et avoir fait la démonstration d'une expérience de travail d'au moins 48 mois. Ce parcours est complexe, long et fastidieux pour les candidats.

Par ailleurs, l'ÉNA est déjà autorisée par Transport Canada à réaliser des analyses d'écart de qualification pour les mécaniciens d'aéronef étrangers.

La direction de la formation continue et du service aux entreprises (DFCSAE) souhaite déposer une demande de financement afin d'accompagner les techniciens en systèmes avioniques d'aéronef, étrangers, dans leur démarche d'obtention d'une licence auprès de TCAC. Pour ce faire, la DFCSAE devra mettre en œuvre les processus d'analyse d'écart, l'infrastructure d'accompagnement des candidats, au Québec et à l'étranger, et les formations manquantes adaptées aux besoins de la clientèle. Le dépôt d'une demande de financement au Programme d'aide à la reconnaissance des compétences (PARC) du ministère de l'Immigration, de la francisation et de l'inclusion (MIFI) pourrait, en cas de réponse positive, nous donner les moyens de mettre en œuvre ce service en développant une solution pérenne. Le déploiement du projet est prévu sur une période de 24 mois et un financement de 515 000 \$ sera demandé dans le but de faciliter le cheminement d'une personne étrangère dans ce processus, d'accélérer l'obtention de la certification et d'augmenter le taux de réussite afin de soutenir l'industrie face aux enjeux de main-d'œuvre.

## **25-CA-074 PROPOSITION**

**ATTENDU** que l'École nationale d'aérotechnique est autorisée par Transport Canada à réaliser des analyses d'écart de qualification pour les mécaniciens d'aéronef étrangers;

**ATTENDU** que la direction de la Formation continue et des services aux entreprises a pour mission et souhaite développer une solution pérenne visant à mettre en œuvre les processus d'analyse d'écart, l'infrastructure d'accompagnement des candidats, au Québec et à l'étranger, et les formations manquantes adaptées aux besoins de la clientèle;

**ATTENDU** que le développement d'un tel processus requiert un financement additionnel;

**ATTENDU** la recommandation de la Direction générale;

**Josée Carbonneau appuyé par Manon Lapierre, propose à l'assemblée d'autoriser la Direction de la formation continue et des services aux entreprises à déposer une demande de financement de 515 000 \$ au Programme d'aide à la reconnaissance des compétences (PARC) du ministère de l'Immigration, de la francisation et de l'inclusion (MIFI) afin de mettre en place un processus visant à accompagner les techniciens en systèmes avioniques d'aéronef, étrangers, dans leur démarche d'obtention d'une licence auprès de Transport Canada aviation civile.**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

### 3. MODIFICATION DU SIGNATAIRE – AUTORISATION CONCERNANT L'ACQUISITION D'UN TERRAIN (RÉSOLUTION #21-CA-21)

La résolution numéro 21-CA-21 a été adoptée par le C.A le 24 mars 2021 relativement à l'acquisition, par le Cégep, du terrain sur lequel est érigé le bâtiment situé au 5555, rue de l'ÉNA à Longueuil (ci-après « l'Immeuble »). Cette résolution autorise le directeur général, Sylvain Lambert, à signer tout document relatif à l'acquisition de l'Immeuble, pour et au nom du Cégep.

Compte tenu du départ de Sylvain Lambert à titre de directeur général au mois de juillet 2024 et de l'arrivée d'Hélène Bailleu, à titre de directrice générale, il est requis, aux fins de la signature de l'acte de vente, d'actualiser le nom du signataire indiqué à la résolution initiale afin que Mme Bailleu puisse signer, au nom du cégep, tous les documents relatifs à la transaction.

Il est donc proposé d'adopter la présente résolution afin d'autoriser la directrice générale à signer tout document relatif à l'acquisition de l'Immeuble précédemment mentionnée dans le but de satisfaire notamment aux modalités relatives aux actes notariés.

#### 25-CA-075 PROPOSITION

**ATTENDU** la résolution numéro 21-CA-21 ;

**ATTENDU** le départ de Sylvain Lambert en date du 30 juin 2024;

**ATTENDU** que depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024 la directrice générale du cégep Édouard-Montpetit est Hélène Bailleu;

**ATTENDU** la nécessité, aux fins de la signature d'un acte notarié, d'obtenir l'autorisation du conseil d'administration pour que la directrice générale en poste puisse signer tout document relatif à l'acquisition du terrain sur lequel est érigé le bâtiment situé au 5555, rue de l'ÉNA à Longueuil (l'Immeuble), pour et au nom du cégep Édouard-Montpetit ;

**Raymond Lagacé, appuyé par Patrick Monarque, propose à l'assemblée d'autoriser la direction générale, à signer, pour et au nom du cégep Édouard-Montpetit, tout document relatif à l'acquisition de l'Immeuble à compter du 29 octobre 2025.**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

### 4. DÉPÔT ET ADOPTION DU CALENDRIER DES INSTANCES 2025-2026 MODIFIÉ

Mélanie Chaussé, directrice du développement institutionnel et secrétaire générale, dépose le Calendrier des instance 2025-2026 modifié.

#### 25-CA-076 PROPOSITION

**ATTENDU** la recommandation de la Direction générale;

**Nathalie Lelièvre, appuyée par Manon Lapierre, propose à l'assemblée d'adopter le Calendrier des instances 2025-2026 modifié comme déposé.**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **5. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration est prévue le mercredi 12 novembre 2025, à 18 h 00 en visioconférence.

#### **6. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**L'ordre du jour étant épuisé, il est dûment proposé et appuyé, et unanimement résolu, de lever la séance à 17 h 51.**



---

Benoit Lecours  
Président du conseil d'administration



---

Mélanie Chaussé  
Secrétaire d'assemblée